



N°08 / JUIN 2022

LA LETTRE D'INFORMATION SOLARZAC



RETOUR SUR LA DERNIÈRE ÉTAPE DE CONCERTATION

Deux ans après la concertation préalable de 2019, c'est un projet Solarzac largement revu et corrigé qui a été présenté au public **du 15 novembre au 3 décembre 2021**. Il s'agissait **d'informer et de consulter le public sur les résultats des études complémentaires engagées depuis deux ans et de solliciter son avis sur les différentes solutions d'aménagement envisagées à ce stade**, avec la volonté affichée par le maître d'ouvrage de co-construire un projet bien intégré et utile au territoire.

123

LA CONCERTATION EN CHIFFRES

3

SEMAINES DE CONCERTATION

4

ATELIERS
PARTICIPATIFS

4

PERMANENCES DU
MAÎTRE D'OUVRAGE

1

RÉUNION PUBLIQUE
DE CLÔTURE

2

CONFÉRENCES
DE PRESSE

+100

AVIS ET PROPOSITIONS
RECUEILLIES

+100

PERSONNES
RENCONTRÉES



LA VOLONTÉ DE CO-CONSTRUIRE LE PROJET

Arkolia Énergies a décidé de travailler avec le public autour de **4 questions sous forme d'ateliers ouverts à tous en présence d'experts mobilisés par le maître d'ouvrage** :

- › **Quels enjeux et quelle implantation du parc photovoltaïque ?**
- › **Quels usages des espaces restitués au public ?**
- › **Quel projet agro-pastoral ?**
- › **Quelle pertinence pour une option hydrogène ?**

Ces ateliers ont rassemblé une cinquantaine de participants – élus, habitants, agriculteurs... – et une quinzaine d'experts, pendant plus de dix heures d'échanges, sous le regard attentif du maître d'ouvrage et des membres du CSCSE. Cette méthode de travail collaborative a été saluée par les participants. Elle a permis de recueillir **une centaine de contributions, d'idées nouvelles et de propositions très concrètes qui dessinent au-delà du seul projet énergétique, les contours d'un véritable projet de territoire.**

À la suite de cette étape de concertation, Arkolia Énergies a rédigé un compte-rendu de cette étape. Il comprend notamment les propositions du public retenues à ce stade par le maître d'ouvrage.

[En savoir plus et lire le compte-rendu](#)



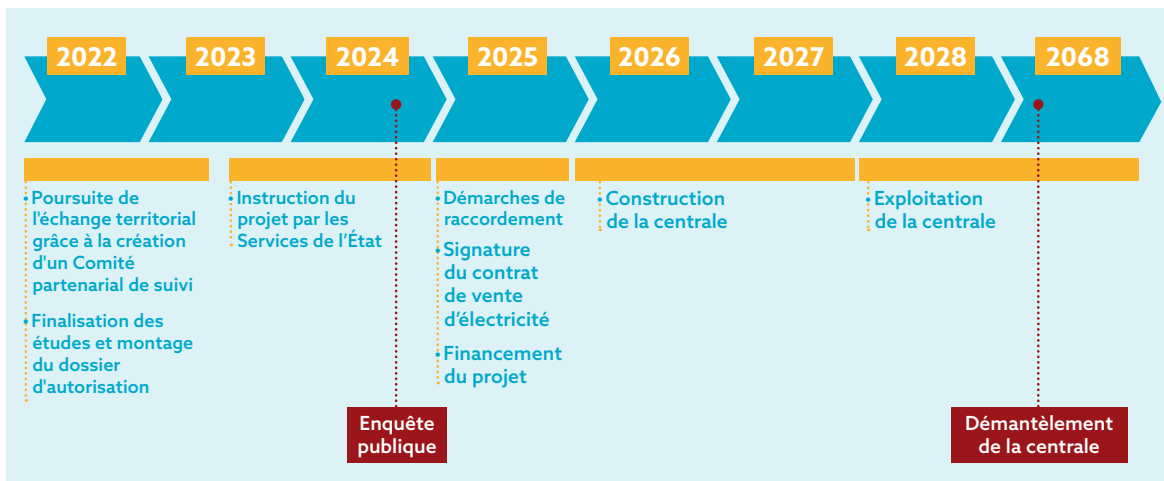
LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION CONTINUE

Pour « se donner les moyens d'entendre tout le monde pour co-construire ce projet », le maître d'ouvrage souhaite :

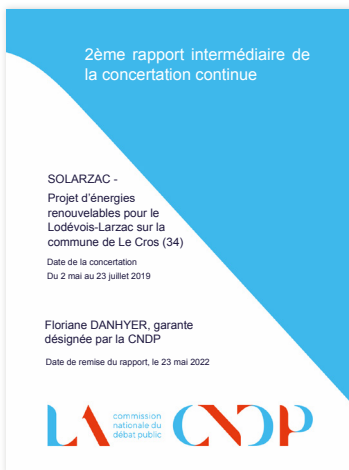
- › **Créer un Comité partenarial de suivi du projet** afin d'associer tous les acteurs volontaires (représentants d'associations, élus, agriculteurs, habitants, etc.) aux prochaines étapes du projet. Ce Comité se réunira autant que nécessaire jusqu'à la mise en œuvre du projet.
- › **Maintenir les échanges entre le public et le maître d'ouvrage.** À cet effet, un formulaire d'expression est d'ores et déjà disponible sur le site solarzac.fr. Chacun est invité à poser ses questions ou demander des précisions sur le projet.

[Échanger avec le maître d'ouvrage](#)

- › **Organiser à la fin de l'été une seconde « Journée Portes Ouvertes » sur site** afin de permettre à tous de (re)découvrir le domaine de Calmels. Cette journée sera également l'occasion d'échanger avec le maître d'ouvrage. La date de ce rendez-vous vous sera communiquée d'ici cet été.



2^e RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA CONCERTATION CONTINUE DE LA GARANTE NOMMÉE PAR LA CNDP



Le 23 mai dernier, Floriane Danhyer, garante nommée par la Commission nationale du débat public, a rendu son deuxième rapport intermédiaire, couvrant la période de mai 2021 à avril 2022. Il rend compte en toute neutralité et transparence de la concertation et des arguments échangés durant l'année passée et indique les préconisations de la garante pour la suite de la concertation continue.

[En savoir plus sur le rôle de la garante](#)

[Consulter le rapport intermédiaire n°2](#)